

Communes, l'opinion publique des non-conformistes, la partie la plus considérable de l'Eglise anglicane, laquelle Eglise anglicane est prête à lâcher tout plutôt que de courir le risque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Pour eux, ils n'ont que leur bon droit et aussi ce sentiment imprécis d'équité qui se trouve au fond de l'âme anglaise.

Les catholiques cependant n'hésitent pas à faire entendre très haut et d'une façon très précise leurs exigences. Des réunions publiques tenues un peu partout, dans des salles, dans des théâtres, ont vu affluer par milliers les masses catholiques. Les orateurs sont extrêmement véhéments. Mais ce qui frappe, c'est le ton bon enfant, l'excellente humeur qui se manifeste même au moment des plus violents mouvements oratoires.

Les Anglais aiment ces brusques passages de la plaisanterie presque triviale à l'éloquence la plus passionnée.

Ces réunions sont d'autant plus intéressantes que les catholiques ne sont d'accord que sur les questions religieuses ; sur le reste il y a des divergences. Ceux-ci sont tories, ce sont surtout les Anglais ; ceux-là — généralement des Irlandais — sont libéraux, radicaux, démocrates.... Sur la question des écoles, il y a unanimité au point de vue du droit ; il n'y a divergence d'opinion que sur la possibilité d'obtenir la satisfaction de ce droit.

Qu'obtiendront ces gens très braves ? Un avenir très prochain nous l'apprendra ; mais si les catholiques n'obtiennent pas satisfaction *entière*, c'est le vaillant évêque de Salford qui, l'autre jour à Manchester, le signifiait au gouvernement, l'agitation continuera et la loi qu'on prépare ne sera que temporaire, comme toute loi qui viole le droit.

Les débats de la Chambre des Communes seront certainement à la hauteur de ce noble sujet, et l'Eglise catholique ne manquera pas de vaillants et très éloquents défenseurs.